

\$54,000; jusqu'au 30 novembre 1872, de \$93,000; jusqu'au 31 mars 1873, \$102,000; jusqu'au 31 novembre 1873, \$130,000, c'est à dire \$28,000 de plus que celle payée jusqu'au 31 mars 1873.

1646. Vous avez dit que cet entrepreneur n'avait pas été traité différemment de ceux des autres sections?—J'ai agi pour tous d'après le même principe. Quant aux avances, il en a été faites à tout les entrepreneurs. Dans les observations générales des rapports imprimés, vous trouverez ce qui suit à cet égard:—

En général, les entrepreneurs (excepté celui de la section 12) ont avancé leurs travaux d'une manière satisfaisante pendant l'année dernière, eu égard aux difficultés qu'ils ont rencontrées. La hausse considérable qui s'est opérée dans le prix de la main d'œuvre et des matériaux depuis que la plupart des contrats ont été donnés, a considérablement augmenté le coût des travaux. Si les entrepreneurs n'eussent pas rempli leurs obligations et que leurs contrats eussent été donnés de nouveau, ils n'auraient pu l'être qu'à des prix beaucoup plus élevés.

“ Dans ces circonstances, les commissaires ont cru agir conformément aux intérêts du pays et assurer l'économie dans la construction du chemin en donnant aux entrepreneurs toute l'assistance que permettaient les termes de leurs contrats, quand ils étaient convaincus que les entrepreneurs faisaient leur possible pour remplir leurs obligations.

“ L'ingénieur en chef a reçu instruction de faire les changements qu'il jugerait possibles pour diminuer l'ouvrage, quand cela pouvait se faire sans affecter la solidité des constructions.

“ Un examen soigné de la location du chemin a permis de faire de ces changements en plusieurs endroits, ce qui a eu pour résultat, en quelques cas, d'améliorer la construction du chemin.

“ Quand cela a été possible, on a remplacé les ponceaux par des tunnels dans le roc, ce qui est à la fois une amélioration et une économie.”

Par M. Scacherd:—

1647. Pouvait-on se dispenser de clôturer cette partie de la ligne?—Vu qu'elle traverse un désert, on a cru que les clôtures étaient inutiles.

1648. Lorsque M. Buck a été envoyé sur cette section, était-ce pour constater ce qu'il restait de travaux à faire, ou pour reviser les quantités de ceux rapportés comme faits?—Pour connaître ceux restant à faire.

Par M. Mitchell:—

1649. Après lecture de cette lettre de M. Fitzgerald, datée du 22 juillet 1873, dans laquelle il dit:—“ Dans le cas d'un changement, je vous aurai de la reconnaissance si vous voulez bien penser à moi. Pour la somme dite et au temps spécifié, je me chargerai de terminer l'entreprise de manière à vous satisfaire.” seriez-vous sous l'impression qu'il voulait avoir le contrat?—C'est la conclusion que j'en tirerais.

1650. Pourriez-vous l'interpréter autrement?—Pas autrement que vous. Elle veut certainement dire cela.

1651. J'ai une autre lettre de la même date qui renferme ce paragraphe-ci:—“ S'il est décidé de donner le contrat à un autre, pour cette somme je terminerai les travaux convenablement, et une semaine après la signature du contrat, je mettrai 300 hommes à la construction d'une bonne voie carrossable sur toute la section, qui sera terminée vers le premier novembre prochain, et à un an de cette date, j'aurai terminé l'entreprise à votre satisfaction et à celle de vos collègues.” Jointe à celle qui vient d'être lue, ne croyez-vous pas que M. Fitzgerald voulait ôter le contrat à Gough?—Il pouvait désirer cela.

1652. En pouvez-vous conclure autre chose?—Votre conclusion est certainement naturelle.

M. Fleming est de nouveau interrogé.—

Par M. Mills:—

1653. Avez-vous expédié cette lettre que je vais lire?—

“ BUREAU DE L'INGÉNIEUR EN CHEF,

“ Chemin de fer Intercolonial.

“ CHER MONSIEUR,—Je vous prie particulièrement de me faire aucune réduction dans les travaux d'aucun contrat sans me consulter et sans avoir obtenu mon consentement. Je voudrais aussi que l'on se conformât, autant que possible aux plans déjà adop-